

**Pôle des politiques sportives, de santé, de solidarité et de modernisation  
Direction des sports, des loisirs et de la citoyenneté**

Saint-Ouen-sur-Seine, le 8 Juin 2021

**Dossier suivi par : Marjorie LESCURE  
Tél : 01 53 85 50 78**

**Réf : RIF/EXC/PK/**

**Monsieur Louis COUTURIER  
Président de la Fédération de l'Essonne  
de la Libre Pensée  
LP 91  
3 Place d'Allemagne  
91 300 MASSY**

**Objet : Signature de la charte des Valeurs de la République et de la Laïcité – Association ANLLS**

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 28 novembre dernier, vous vous étonnez du soutien régional accordé à l'association Laissez les Servir et vous interrogez sur la signature par cette structure de la charte des Valeurs de la République et de la Laïcité.

Permettez-moi tout d'abord de rappeler que l'Association Nationale Laissez Les Servir est un acteur local reconnu pour son implication et les actions éducatives menées en faveur des jeunes des quartiers populaires.

Auditionné par la Commission « Sports, loisirs, jeunesse, citoyenneté et vie associative » de la Région le 14 novembre 2018, le Président de l'association avait eu l'occasion d'exposer aux membres de la Commission les objectifs des séjours et travaux d'intérêt général proposés aux jeunes en manque de repères : éducation à la citoyenneté et à la laïcité, activités de cohésion et culturelles, découverte du monde professionnel, travail sur la notion d'effort, d'estime de soi et de respect d'autrui. La visite d'églises, de mosquées ou de synagogues s'inscrit dans le cadre de ce programme pédagogique et de découverte de l'autre.

.../...

Le projet de l'association vise ainsi à mener des actions d'éducation à la citoyenneté envers les jeunes qui s'inscrivent pleinement dans l'axe 2 de l'appel à projets en faveur des quartiers populaires « Défendre les valeurs de la République et la Citoyenneté ».

Au cours de l'année 2019-2020, l'association a notamment mobilisé les jeunes autour d'événements mémoriels et solidaires : Cérémonie du 11 Novembre 2019 à Pierrefitte, participation au Téléthon et à des maraudes au mois de décembre, projection et débat autour du film « Hors Normes ». L'association a particulièrement été active dans le cadre de la crise sanitaire en associant les bénévoles et les jeunes à la préparation et distribution de repas pour les personnes vulnérables.

Je tiens par ailleurs à vous préciser que la charte, signée par le représentant légal de l'organisme sollicitant une aide régionale, figure parmi les pièces obligatoires à fournir pour toute demande de subvention entrant dans le périmètre de la mesure. L'association ANLLS a satisfait à cette obligation en transmettant aux services une charte signée en date du 27 mai 2020.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**P/ la Présidente,  
La Directrice des sports, des loisirs  
et de la citoyenneté**



**Valérie BERGER-AUMONT**